



Paris, le 6 septembre 2022

Jean-Christophe COMBE au conseil d'administration de la Cnaf

Le 6 septembre, Jean-Christophe COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, était invité par Isabelle SANCERNI, présidente du conseil d'administration de la Cnaf, à présenter les priorités de sa feuille de route aux administrateurs de la branche Famille.

Cette rencontre était l'occasion pour le ministre de présenter, en amont de l'ouverture des négociations de la future Convention d'objectifs et de gestion (Cog) entre l'Etat et la branche Famille, les priorités inscrites à la feuille de route du ministre pour les 5 prochaines années, et d'échanger plus particulièrement avec les administrateurs sur ceux dont la mise en œuvre mobilisera le plus les Caf, notamment le service public de la petite enfance, le versement à la source des prestations sociales et l'individualisation de l'Allocation adulte handicapé.

Jean-Christophe COMBE a d'abord tenu à saluer la contribution essentielle des Caf à la mise en œuvre des politiques publiques de solidarité et à la préservation des aides aux plus fragiles, avec le versement dès cet été de 15 prestations revalorisées, puis de l'aide exceptionnelle à près de 6,8 millions de foyers et aux étudiants boursiers.

Il a ensuite rappelé les grands chantiers de sa feuille de route, *« construire un service universel de l'accueil du jeune enfant », « renforcer puissamment notre accompagnement des familles les plus fragiles, avec un effort particulier pour les familles monoparentales et mettre en œuvre la solidarité à la source, qui transformera notre système de prestations sociales afin de lutter sans relâche contre le non-recours aux droits. »*

Jean-Christophe COMBE déclare : *« Je mettrai toute mon énergie à remplir les tâches qui me sont assignées pour faire advenir un « nouveau contrat social », un pacte renouvelé entre les générations, dont le ministère des solidarités concrètes dont j'ai la charge sera le pivot. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous nos partenaires, à commencer par la branche famille de la Sécurité Sociale que je tenais à rencontrer dès son premier conseil d'administration suivant ma nomination. »*

La présidente du conseil d'administration de la Cnaf, Isabelle SANCERNI s'est notamment félicitée : *« le portage politique de ces chantiers, au plus haut niveau de l'Etat, est pour nous une excellente opportunité d'améliorer les services aux familles et de sécuriser le versement des prestations à nos allocataires. Notre institution sera donc au cœur de ces grands projets sociaux du quinquennat. Elle en sera même la cheville ouvrière. »*

Elle a indiqué que s'il était important de porter l'effort sur la petite enfance, compte tenu des graves difficultés que rencontrent ce secteur pour trouver du personnel, pour autant, les enjeux de conciliation vie familiale/vie professionnelle ne concernaient pas seulement les parents des jeunes enfants. Les dispositifs destinés aux enfants et adolescents, notamment pour concilier vie professionnelle et vie familiale, dont les accueils collectifs de mineurs (les accueils de loisirs, de jeunes, de scoutisme, les séjours de vacances...), *« sont, eux aussi, d'indispensables dispositifs de conciliation (...) et permettent à nos enfants et à nos adolescents de s'épanouir, de prendre pied dans la société, et ils tranquilisent aussi les parents »*. Isabelle SANCERNI a ainsi rappelé l'investissement des Caf aux côtés des élus dans le déploiement de ces dispositifs sur le territoire, qui devrait être poursuivi dans la future Cog.

CNAF

A la tête de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), avec les 101 caisses d'allocations familiales, gère le versement des prestations familiales et sociales à 13,6 millions d'allocataires, soit 32,9 millions de personnes couvertes dont 13,8 millions d'enfants. Elles accompagnent les familles dans leur vie quotidienne et développent la solidarité envers les plus vulnérables. Suivez notre actualité sur [🐦 @cnaf_actus](#)

CONTACT PRESSE : Virginie Rault 07 78 95 49 90 presse@cnaf.fr

